



Communiqué de presse
Conseil communautaire de Berg et Coiron du 25 mars 2021

Le dernier conseil communautaire de Berg et Coiron s'est réuni à la halte-découverte de Saint Jean-le-Centenier. Le Maire Driss Naji et le Président Jean Paul Roux ont accueilli les conseillers, tous masqués, et sans public dans cette période d'épidémie qui nécessite une vigilance accrue.

Pour cette séance, trois délibérations étaient inscrites à l'ordre du jour. Le conseil a approuvé à l'unanimité le lancement du dispositif « Petite Ville de Demain » qui vise à la revitalisation de Villeneuve-de-Berg au profit de l'ensemble de l'intercommunalité. Une convention sera signée entre la Commune, la communauté de communes et l'Etat qui apporte des moyens financiers pour la revitalisation des centres-bourgs labellisés (un millier sur le territoire national, treize en Ardèche). Pour la mise en œuvre et le suivi du dispositif, un chef de projet sera recruté conjointement par la commune et la communauté de communes, au travers d'un service commun. Le poste est financé à 75% par l'Etat pour une période de six ans. La commune et la communauté de communes cofinanceront à parité le reste à charge, soit un maximum de 7.500 € chacune.

Comme l'ensemble des intercommunalités, Berg et Coiron avait à se positionner, avant la fin du mois de mars, sur la compétence « mobilité », pour les services inscrits strictement dans son ressort territorial. A la majorité, le conseil communautaire a décidé de ne pas prendre cette compétence. Par défaut, elle reviendra le 1^{er} juillet prochain à la Région. Concernant d'éventuelles actions nouvelles à mettre en place, le conseil a accepté la proposition de convention de la Région. Celle-ci prévoit que pour certaines actions ciblées, la Région pourra donner délégation à la communauté de communes et apporter des cofinancements. Cette convention type pourra être signée dès lors que le programme d'actions, correspondant aux besoins et aux moyens du territoire pour les six ans à venir, sera défini.

Enfin, le conseil communautaire a acté à l'unanimité la mise en place du SPPEH, service public de la performance énergétique de l'habitat. C'est l'ALEC 07, agence locale de l'énergie et du climat de l'Ardèche, qui assurera la mission de guichet unique d'information pour les travaux de rénovation énergétique à destination des particuliers, mais aussi des commerçants et des entreprises du tertiaire. Le SPPEH s'adresse à tous les ménages, sans conditions de ressources. Il peut renvoyer vers des dispositifs comme les OPAH. Joseph Fallot, vice-président chargé de l'habitat, en a profité pour rappeler que l'OPAH Berg et Coiron s'achèvera en janvier 2022. Il reste donc un peu moins d'une année pour bénéficier des aides. Rens. 04.75.94.07.99.

Cette réunion du conseil, qui a réuni 29 membres, a été l'occasion de faire le point sur l'actualité des services et l'avancement des projets.

Jean Paul Roux a tenu à apporter des précisions sur le projet de voie verte : il ne s'agit nullement de remettre en question la présence du vélo-rail qui relie St Jean à St-Pons. Pour l'heure, le projet est en phase d'études préalables, notamment sur la faisabilité technique et financière. C'est un projet qui sera phasé en commençant par son raccordement à la voie verte

des Gorges de l'Ardèche à Vogüé. Par ailleurs, les élus de Berg et Coiron ont toujours affiché la volonté d'étudier les possibilités de compatibilité des deux activités. Fort de ses 15.000 clients par an, le vélo-rail est en effet une activité importante pour le territoire et son attractivité. Les vice-présidentes et vice-présidents ont fait le point sur les travaux de leur commission.

Collectes des déchets verts : la communauté de communes mettra à disposition une benne du 26 au 29 mars à St Pons, du 16 au 19 avril à Sceautres et du 23 au 26 avril à Lussas.

Itinérance de France Services : le service sort de ses murs pour aller à la rencontre des usagers dans les communes. Après une permanence la semaine dernière à St Andéol-de-Berg, une nouvelle est programmée le 30 mars à St Jean-le-Centenier. Sur rendez-vous, les habitants pourront être accompagnés dans leurs démarches administratives : Pôle Emploi, CAF, CPAM, impôts, permis de conduire, carte d'identité etc. Contact : 04.75.07.57.67.

Enfin, la communauté de communes accueille, sur la place des Combettes à Villeneuve-de-Berg, le chapiteau de cirque de l'association « L'Art d'en Faire » appelé pour l'occasion « Chap'en Berg et Coiron ». Des activités sont proposées aux enfants (découverte du cirque, trapèze volant, ...) et aux structures du territoire (écoles, centres de loisirs, crèche, assistantes maternelles), dans le respect des règles sanitaires actuellement en vigueur.